



MEDIATHEQUES MUNICIPALES DE SAINTES

CHARTE DE PRET D'UN LECTEUR VICTOR

Les médiathèques municipales de Saintes vous proposent l'emprunt ponctuel d'un nouveau matériel à destination des personnes à déficience visuelle : Les Lecteurs Victor Stratus 4.

Conditions générales d'emprunt :

- L'emprunt d'un lecteur Victor est réservé aux **abonnés** des médiathèques dont la **cotisation est à jour**.
- La lecture et la **signature** de la présente charte est obligatoire à chaque emprunt.
- Cette charte place l'appareil sous la responsabilité du signataire jusqu'à la vérification complète des contenus par les bibliothécaires au retour de l'appareil. (Cette vérification pourra se faire quelques jours après le retour physique du lecteur).
- En cas de non restitution du lecteur Victor quelle qu'en soit la cause (perte, vol...), de détérioration de l'appareil ou d'altération des contenus et configurations, l'emprunteur ou son représentant légal s'engage à rembourser les médiathèques de Saintes à hauteur d'un forfait de **400 euros**. En cas de non-remboursement, le dossier de remboursement sera confié au Trésor Public pour recouvrement.
- L'emprunteur n'est pas autorisé à intervenir techniquement sur l'appareil.
- En cas de problème concernant le fonctionnement du lecteur Victor, le lecteur s'engage à prévenir rapidement la médiathèque au 05 46 93 25 39 (Médiathèque François-Mitterrand) ou au 05 46 74 34 90 (Médiathèque Louis-Aragon) ou par mail à mediatheque-fm@ville-saintes.fr.

Modalités de prêt :

Emprunt d'1 lecteur Victor par carte.

Prêt de 4 semaines pour les individuels, 3 mois pour les Ehpad.

Le prêt et le retour s'effectuent avec les bibliothécaires des médiathèques en charge du service Pass'livres. Le retour ne sera pas enregistré tant que tous les éléments fournis ne seront pas restitués.

Un mode d'emploi est fourni avec chaque lecteur. Les bibliothécaires restent à disposition pour toute démonstration d'utilisation.

Description du matériel prêté :

- 1 lecteur Victor Stratus 4
- 1 sac de transport
- 1 câble

Recommandations d'usage

- Les agents du service Pass'livres feront une démonstration d'usage avant tout prêt.
- Une notice d'utilisation est incluse dans la sacoche.
- Conservez la housse de protection lorsque vous transportez le lecteur.
- Ne mouillez pas l'appareil
- Utilisez exclusivement le câble fourni.

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente Charte. Je m'engage à suivre les recommandations d'usage, à respecter les délais de prêt, et à restituer le lecteur en l'état, ou à rembourser le coût de remplacement.

Prénom / Nom de l'emprunteur :

Nom de la structure et d'un référent de la structure :

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :